

Objet : 21S0044 - Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents - Lot 11 (Chauffage/Ventilation/Plomberie/Sanitaire) - Avenant N°9

N° : VA_DEC2026_238
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L.2194-1, R.2194-2, ainsi que les articles R.2194-3 et R.2194-4 du Code de la commande publique,

décidons

De conclure avec la société RAMERY ENERGIES, à Templemars (59175), un avenant n°9 au lot n°11 « Chauffage / Ventilation / Plomberie / Sanitaire », concernant le marché public n°21S0044 relatif à la réhabilitation et à l'extension de la scène nationale de la Rose des Vents, afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires devenues nécessaires en cours d'exécution.

Ces prestations complémentaires portent sur des travaux complémentaires non prévus au marché.

Le montant de ces prestations supplémentaires s'élève à une plus-value de 11 463,62 € HT (onze mille quatre cent soixante-trois euros et soixante-deux centimes hors taxes).

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

En conséquence :

Montant initial du marché : 1 327 338, 82 € HT

Montant de l'avenant n°9 : 11 463, 62 € HT

Nouveau montant du marché : 1 481 940, 94 € HT

Imputation comptable : 2312 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 10 avril 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-222957-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 14 avril 2026